



Comment et pourquoi sous-traiter aux acteurs du Secteur du Travail Protégé et Adapté?

Le 16 mai 2018



L'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés

L'OETH,

Un levier de développement de vos achats responsables



IMPORTANT
Evolutions législatives en cours



Loi

Les structures de **20 salariés et plus** doivent employer
au moins 6% de personnes reconnues travailleurs handicapés

Employer des travailleurs handicapés
en CDI, CDD, alternance...
Emploi direct

Sous-traiter aux acteurs du STPA
(Secteur du Travail Protégé et Adapté)
en réponse à l'OETH, dans la limite de 3%
Emploi indirect

Unités Bénéficiaires (UB)



Le Secteur du Travail Protégé et Adapté



Le STPA

Vue d'ensemble





Le STPA

Deux types d'acteurs

Des EA

(Entreprises Adaptées), anciennement Ateliers Protégés

L'EA est une passerelle vers le milieu ordinaire du travail, elle permet à un TH d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées

Entreprises du milieu ordinaire, agréées et contrôlées par le Ministère du Travail via les DIRECCTE

Nombre d'EA en France : **800**

80 % de Travailleurs Handicapés minimum en production

Effectif moyen / EA : **40 TH**

CA moyen : **1 million €**

Activités en moyenne/ EA : **3**

Des ESAT

(Etablissements et Services d'Aide par le Travail), anciennement CAT

L'ESAT a pour but de fournir un travail adapté répondant à des objectifs d'insertion sociale et professionnelle : formation professionnelle et développement de l'autonomie.

Établissements Médico-Sociaux, agréés et contrôlés par le Ministère des Affaires Sociales au niveau régional via les ARS

Nombre d'ESAT en France : **1 400**

100 % de Travailleurs Handicapés en production

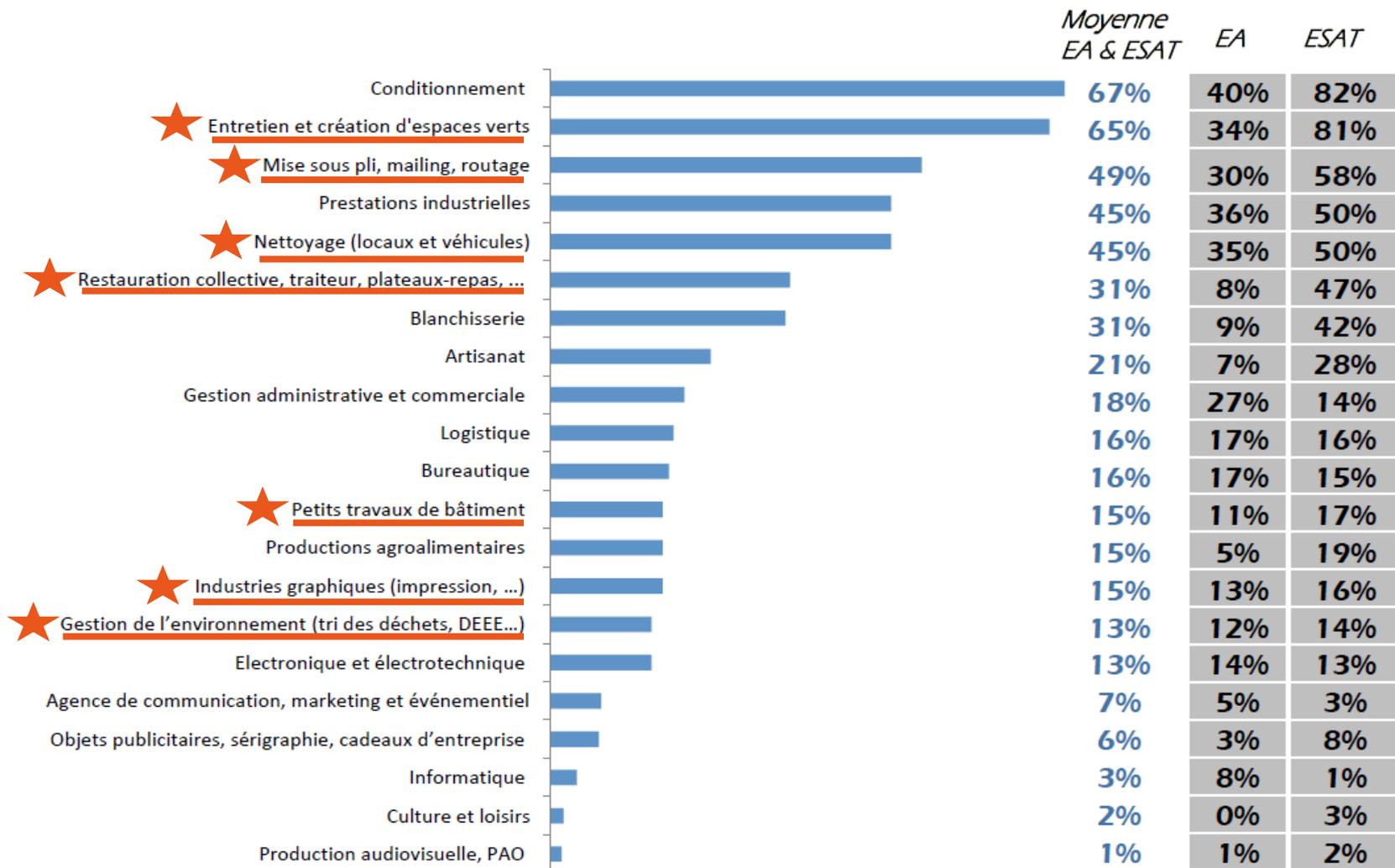
Effectif moyen / ESAT : **85 TH**

CA moyen : **800 K€**

Activités en moyenne/ ESAT : **6**



Un large panel de services proposés par le STPA



Source : 2^e Observatoire économique du travail protégé et adapté, Réseau Gesat, 2015



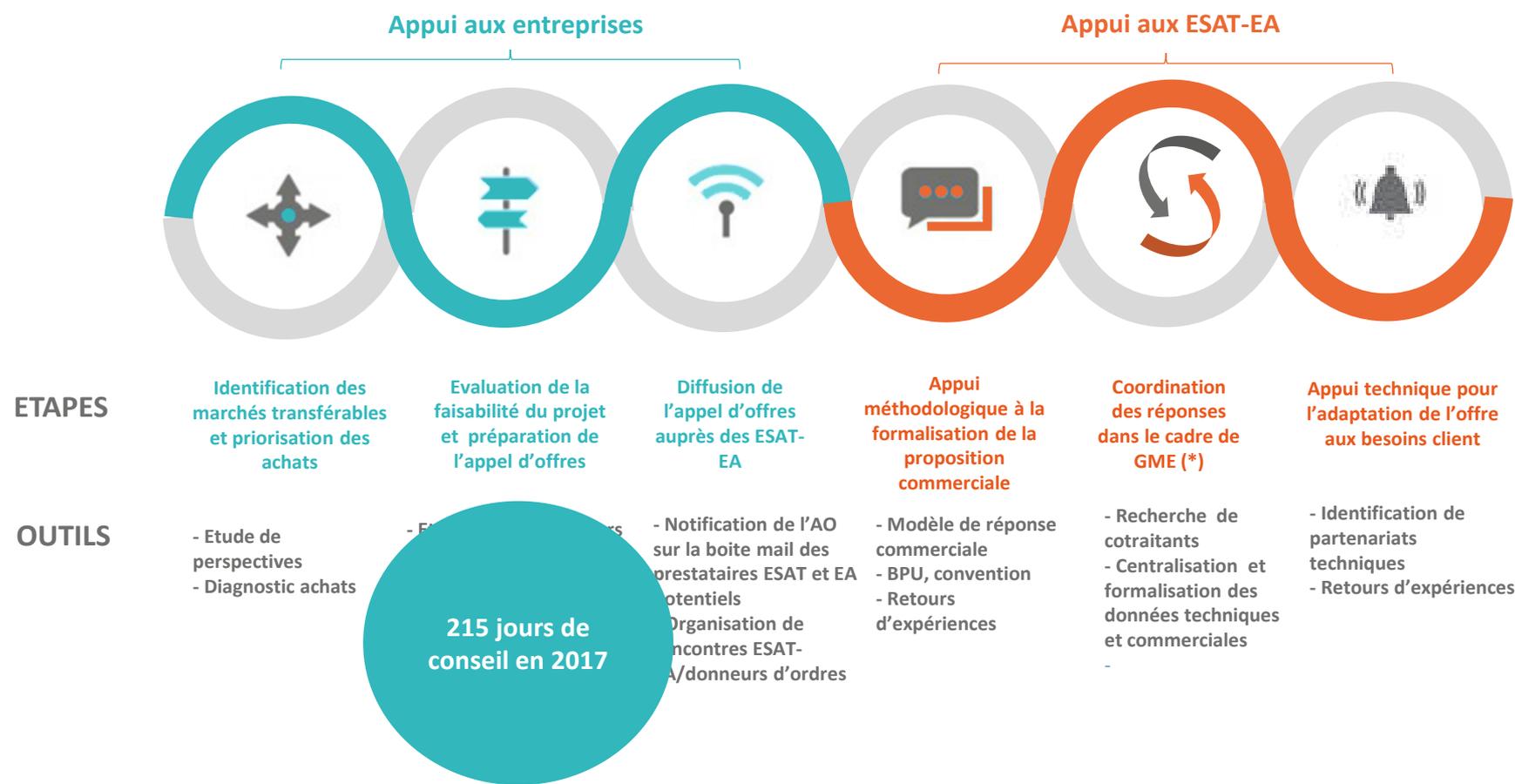
Le Réseau Gesat

L'acteur de la mise en relation **entre les besoins des donneurs d'ordres privés & publics et l'offre des 2 250 acteurs du Secteur du Travail Protégé et Adapté** depuis plus de **35 ans**



Le Réseau accompagne les donneurs d'ordres et les ESAT-EA à chaque étape d'un projet de sous-traitance

Pour faciliter la rencontre entre votre demande et l'offre des 2 250 ESAT & EA, nous vous apportons des solutions opérationnelles sur mesure à chaque étape d'un projet de sous-traitance



(*) GME : Groupement Momentané d'Entreprises



Le Réseau favorise la rencontre directe entre la demande des entreprises privées et publiques et les 2 250 ESAT et EA

FACILITATEUR des relations économiques



NOS RENCONTRES

- LE CLUB DES ENTREPRISES PARTENAIRES PRIVÉES PUBLIQUES**
5 Comités (Paris et Lyon) en 2017
Informers en continu & promouvoir le STPA auprès des référents handicap et des acheteurs des grandes entreprises
- LES FORMATS**
5 inter- et 15 intra en 2017
Sensibiliser les équipes internes des entreprises sur les missions et savoir faire des ESAT et EA
- LES MATINALES TECHNIQUES**
3 matinales en 2017
Faire connaître aux entreprises la technicité et l'étendue des compétences du STPA sur un métier précis
- LES FORUMS TERRITORIAUX**
Favoriser l'échange direct entre acheteurs et professionnels d'ESAT-EA sur un territoire

NOS OUTILS DIGITAUX

- NOTRE BASE DE DONNÉES NATIONALE DES ESAT/EA**
900K visites, 2,5M de pages vues en 2017
- NOTRE MODULE D'APPELS A PROJETS**

Chaque année, nous accompagnons une centaine d'entreprises privées et publiques





Catherine PERROT

Responsable Relations Entreprises

06 77 10 08 27 - 01 75 44 90 09

catherine.perrot@reseau-gesat.com

